



Plaidoyer Plans d'action Qu'est-ce que la protection communautaire Références
Renforcement des capacités Renforcement du pouvoir des femmes Sensibilisation
Soutien matériel Théorie du changement

📍 République centrafricaine

Théorie du changement

Approche de protection communautaire d'Oxfam en République centrafricaine (RCA)¹

Par l'équipe de protection-genre, novembre 2017

La théorie clé qui sous-tend le programme est la suivante :

Si... les individus motivés disposent de l'espace nécessaire pour s'organiser, sous la forme de comités de protection communautaire, que la connaissance de leurs droits et les compétences en plaidoyer et sensibilisation sont renforcées, ils pourront mener une analyse des menaces de protection et réaliser des actions au niveau local pour la réduction de ces menaces.

Grâce à ces actions, les comités de protection communautaire, avec le soutien des leaders locaux, générera un dialogue avec les auteurs de menaces, les autorités, les acteurs humanitaires et les prestataires de services sur les droits des personnes, les actions qui peuvent être prises pour atténuer les menaces de protection, et comment accéder à l'aide.

Ensemble, ce dialogue et ces actions de plaidoyer ciblées réduiront l'exposition des femmes, des hommes, des filles et des garçons aux menaces de violence, de coercition et d'extorsion. Elles atténueront les risques liés à la protection et garantiront que les gens auront accès à de l'aide en cas de besoin.

Consultez l'[Annexe 1](#) pour un diagramme résumant la théorie du changement et l'approche du programme. La **mise en place d'un CPC dans chaque village ou quartier** est au cœur de cette approche. Elle est commune à de nombreuses approches de protection communautaire au niveau global. Après une première présentation du projet aux leaders locaux et aux membres de la communauté élargie lors d'une réunion (ouverte à tous les résident(e)s), Oxfam réalise ensuite une série de cinq ou six groupes de discussion avec différents groupes, afin de réaliser une analyse des **risques locaux de protection**. Une réunion de restitution est ensuite organisée.

Un comité de sélection est établi afin de définir les critères de sélection des membres du CPC. Bien que cela reste spécifique au contexte, les critères communs sont décrits dans le cadre à droite. Pour chaque CPC, il est obligatoire qu'il y ait **5 membres féminins et 5 membres masculins**. Le comité de

¹ Ce document provient d'une évaluation interne du programme de protection communautaire d'Oxfam en RCA, réalisée en 2017. Une version abrégée du rapport d'évaluation a été publiée en 2018 – voir Lindley-Jones, Helen. « "Maintenant, c'est à nous de continuer" : Résumé de l'étude sur l'efficacité et la durabilité de l'approche communautaire du programme protection-genre d'Oxfam en République centrafricaine », juin 2018. <https://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/now-it-is-for-us-to-continue-evaluation-of-oxfams-community-gender-and-protecti-620504>.

sélection procède ensuite à la **présélection des personnes** qui répondent à ces critères et qui sont intéressées, et un vote communautaire est organisé pour élire les membres finaux. Une fois établi, chaque membre se voit attribuer un rôle, notamment les rôles de président(e), vice-président(e), secrétaire, animateur(trice), et ils sont présentés aux différentes autorités locales.

Critères de sélection des membres du CPC commun

- Bonne moralité
- Participe aux réunions communautaires
- Vit dans le quartier
- Est disponible pour les activités
- Accepte de travailler comme bénévole
- A un niveau d'alphabétisation de base

Les membres du CPC sont ensuite formés aux principes et aux approches de la protection communautaire avant de participer à un atelier animé par Oxfam pour **élaborer des plans d'action locaux**. Le premier jour de l'atelier se concentre sur **l'identification et l'analyse des différents risques de protection** dans le quartier au cours des trois derniers mois, et leur inscription par ordre de priorité. Pour chaque menace, l'auteur, les différentes victimes, l'impact et les différents mécanismes d'adaptation sont identifiés. Au cours de la deuxième journée, le CPC développe **un plan concret d'actions pour les trois menaces prioritaires** de protection, notamment les activités prévues et le budget requis. Dans la plupart des sites, cette information est mise à jour tous les trois mois pendant une demi-journée, mais à Batangafo, elle est mise à jour tous les mois en raison de l'évolution de la situation sécuritaire.

En plus du soutien financier apporté aux actions de sensibilisation, Oxfam a fourni le matériel pour construire un espace de base qui peut servir de bureau ou lieu de rencontre pour chaque CPC. En plus, Oxfam a fourni du matériel de fonctionnement, tel que stylos et cahiers, bancs, tables et chaises, plusieurs téléphones à partager entre le comité, 2000 CFA par mois en crédit et un mégaphone.

Au cours du projet, les membres du CPC participent à des **formations supplémentaires** sur la GBV, le référencement vers les services de prise en charge et le plaidoyer (sessions de formation obligatoires) et, si le temps et les fonds sont disponibles, la protection des enfants, la gestion des conflits et les droits des femmes. Les CPC reçoivent un soutien financier d'Oxfam pour organiser des événements de sensibilisation à l'échelle de la communauté, tels que décrits dans les plans d'action. Ils utilisent plusieurs canaux de sensibilisation tels que le théâtre, les débats, les championnats de football, des émissions de radio, des rencontres de proximité avec des groupes de familles, et les repas communautaires. Les CPC organisent aussi des campagnes de sensibilisation en porte à porte de manière plus régulière.

Les leaders communautaires sont également formés à la protection communautaire, à la VBG et à la gestion des conflits. Cela varie selon le projet, mais cela comprend normalement le chef de quartier (et ses représentant(e)s), les leaders religieux chrétiens et musulmans, et parfois les leaders des associations locales. À Bria, les leaders communautaires ont aussi été formés sur les lois nationales et le rôle de chaque leader pour le respect de la loi, à travers une collaboration avec le procureur dans la zone.

Il n'y a pas de réunions régulières entre le CPC et les dirigeants locaux, mais le CPC demande souvent **l'appui de différents leaders en matière de sensibilisation et de plaidoyer**. En planifiant des actions de plaidoyer pour faire face aux menaces de protection identifiées, le CPC est soutenu par Oxfam

pour mener une **analyse des risques** et rechercher activement le soutien de différents dirigeant(e)s et autorités. Le CPC peut également mener des actions de plaidoyer plus réactives en fonction des cas individuels qui peuvent survenir (comme un enlèvement ou une accusation de sorcellerie).

Le **référencement vers les services** est en cours. Les membres du CPC se relayent pour passer du temps (normalement une demi-journée) dans le bureau du CPC (un hangar construit pour chaque CPC par Oxfam), afin de référer les personnes qui demandent du soutien aux services appropriés. Pour chaque référencement le/la secrétaire du comité de Protection, remplit une fiche de référencement que l'individu apporte au service, qui à son tour doit remplir une fiche de contre-référencement. Les incidents de protection enregistrés de cette manière sont ensuite compilés et analysés par Oxfam pour suivre les tendances des incidents de protection sur une base mensuelle.

Annexe 1 : Théorie du changement

Impact	Les populations civiles dans les quartiers où Oxfam intervient à Bangui, Bria, Paoua, Batangafo et Bangassou en RCA sont protégées contre la violence, la coercition et la privation de droit et accèdent aux services en cas de besoins		
Résultats	Les femmes, les hommes et les enfants ont une meilleure connaissance des menaces de protection locales, des stratégies d'autoprotection et de leurs droits	Les menaces de protection identifiées localement sont éliminées ou atténuées par le plaidoyer et l'activisme des CPC et des leaders locaux	Les individus disposent des informations sur les modalités d'accès aux services de support disponibles localement et sont soutenus pour y accéder en cas de besoin
Résultats intermédiaires	Les CPC dirigent les actions locales de sensibilisation et de plaidoyer sur les menaces de protection identifiées et les services disponibles avec le soutien des leaders locaux		Les femmes membres des CPC participent de plus en plus aux activités du CPC grâce à une meilleure connaissance de leurs droits, de leurs compétences et d'une confiance en elles accrue
Résultats finaux	Les CPC ont les connaissances et la capacité nécessaires pour identifier les menaces de protection locales, le cadre juridique basé sur les droits qui les entoure, et mener des actions locales de plaidoyer et de sensibilisation	Les dirigeants administratifs, religieux et de la société civile ont une connaissance du cadre juridique et des droits entourant les menaces liées à la protection et fournissent un soutien aux CPC dans les actions locales	Les CPC ont accès à des informations à jour sur les services de soutien locaux et les conditions d'accès, ainsi que sur les compétences et les connaissances requises pour fournir des références confidentielles

Création des CPC paritaire (5 femmes, 5 hommes) :

- Évaluation rapide menée par Oxfam de la protection dans le quartier et restitution des résultats
- Critères pour être membre du CPC établis par les comités de sélection
- Présélection des membres
- Vote communautaire
- Attribution de rôles spécifiques et définition du cadre de travail définissant les rôles et les responsabilités, TDR sur le fonctionnement, établissement du comité directeur
- Présentation des membres du CPC aux autorités locales par Oxfam

Élaboration de plans d'action :

- Atelier de deux jours avec les membres des CPC pour analyser les menaces de protection et élaborer des plans d'action
- Mise à jour mensuelle ou trimestrielle du plan

Formation pour les membres des CPC :

Selon la durée du projet.

- 3 sessions de formation obligatoires (Protection communautaire, VBG et le référencement et le plaidoyer)
- Sessions de formation supplémentaires (gestion des conflits, protection de l'enfance et droits des femmes).

Organisation des activités :

- Réunion hebdomadaire des membres des CPC
- Réunions ad hoc avec le chef de quartier et d'autres dirigeant(e)s.

Activités-Faciliter l'action locale	Activités-Accès aux services
<p>Actions de sensibilisation :</p> <p>Comme indiqué dans les plans d'action. Analyse de risque réalisée avant chaque action</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Grands événements communautaires (théâtre, repas communautaires, débats) ● Porte à porte et discussions en petits groupes ● Du matériel et des outils de communication (dépliants, boîtes à images, pièce de théâtre, jeux, croquis, etc.) standard adaptés au contexte sont produits pour soutenir la sensibilisation. <p>Formation des dirigeants locaux :</p> <p>Administrations gouvernementales, leaders religieux locaux et membres d'associations, sur la protection communautaire, la VBG et la gestion des conflits.</p> <p>Actions de plaidoyer locales :</p> <p>Selon les menaces de protection identifiées, avec le soutien des dirigeants locaux. Analyse de risque réalisée pour chaque action.</p>	<p>Cartographie de service :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oxfam facilite des groupes de discussion pour identifier les services locaux. ● Oxfam effectue la première vérification, la deuxième vérification est faite par le CPC. ● Des informations sur les différents services offerts et les conditions d'accès documentées. ● Le CPC échange ses coordonnées avec les prestataires de services pour se tenir au courant des services. <p>Référence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Les membres du CPC sont présents à tour de rôle au bureau du CPC. ● Pour chaque référencement, une fiche de référencement est complétée. ● Des messages sur l'accès aux services intégrés dans les actions de sensibilisation. <p>Collaboration établie avec les acteurs de prise en charge, notamment le transport des survivant-es vers les services de prise en charge</p> <p>Support au référencement des survivant-es</p>